

SYNDICAT NATIONAL DES CHIRURGIENS VASCULAIRES

Le 28 septembre 2012

L'HEURE EST GRAVE

Cher(e) ami(e), cher(e) collègue,

Jamais la menace sur l'exercice en secteur 2 n'a été aussi forte.

Le gouvernement et notre ministre de tutelle Marisol Touraine, complaisamment relayés par la Mutualité Française et les médias, rendent responsable les compléments d'honoraires de la limitation de l'accès aux soins, déclaration à fort impact sur nos concitoyens.

C'EST UN MENSONGE

Si difficulté d'accès aux soins il ya, elle concerne la médecine de premier recours (généralistes et spécialistes de premier recours) et non la chirurgie. Une offre à tarif opposable en chirurgie existe dans tous les départements. (40% de l'activité des secteurs 2 est en tarif opposable).

Des négociations conventionnelles en cours il faut retenir ***de nombreuses et inventives propositions punitives visant à décourager l'exercice en secteur 2 telle que celle de confier le contrôle du tact et de la mesure aux caisses primaires d'assurance maladie en écartant l'ordre et les syndicats médicaux.*** Le directeur de caisse serait donc juge et partie sans possibilité de recours.

C'EST INACCEPTABLE

Un nouveau contrat d'accès aux soins serait proposé aux praticiens exerçant en secteur 2. Le contour en reste très vague avec de nombreuses incertitudes sur la part obligatoire d'actes en tarif opposable, le niveau autorisé du complément d'honoraires, la possibilité d'en sortir, la participation des assurances complémentaires qui pour l'instant se taisent. Seule certitude le secteur 1 ne pourra y entrer.

UNE EXTREME PRUDENCE S'IMPOSE

Dans les prochains jours doit être abordée la revalorisation du tarif opposable des actes techniques de la CCAM.

N'AYEZ PAS TROP D'ILLUSIONS

La chirurgie libérale est en grand danger. N'attendez pas d'aide extérieure, les grandes centrales syndicales ne nous aideront pas.

Mobilisez vous. Tenez vous informés régulièrement sur www.ucdf.net. Engagez vous et tenez vous prêt à une action nationale des chirurgiens à partir du 12 novembre 2012.

Le syndicat a besoin de votre cotisation. Merci si vous ne l'avez pas encore fait d'adresser votre cotisation 2012 au SNCV. Montant 80€ (Dr J.F. GARBE, clinique Esquirol, Saint-Hilaire BP 19, 47002 AGEN)

Confraternellement.

Jacques PINSOLLE

Marc RICHER DE FORGES